

L'AFPA accueille favorablement l'augmentation du numerus clausus en médecine annoncée par Xavier Bertrand... mais attire l'attention sur la nécessité d'harmoniser le système de soins de l'enfant

L'Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (AFPA) se réjouit de l'annonce de Xavier Bertrand, d'augmenter le recrutement des internes en pédiatrie. Elle soutient également les mesures envisagées pour inciter l'installation de maisons de santé pluridisciplinaires, retenir les médecins pouvant prétendre à la retraite et faciliter le développement du temps partiel pour les jeunes médecins.

Néanmoins, les pédiatres de ville considèrent que des mesures complémentaires, à l'image de celles en cours dans les autres pays européens, sont nécessaires pour améliorer le système de soins des enfants et des adolescents.

En janvier dernier, lors de la remise de leur pétition signée par plus de 130 000 Français pour que chaque enfant puisse être suivi régulièrement par un pédiatre, l'AFPA avait exposé au Ministère de la Santé ses **10 propositions confirmant la place du pédiatre dans les soins primaires et spécialisés des enfants** :

- Donner au pédiatre une place centrale en médecine de l'enfant, libérale, communautaire et scolaire.
- Conserver la place incontournable du pédiatre en maternité.
- Favoriser une collaboration plus formalisée entre le médecin de famille et le pédiatre
- Reconnaître la prise en charge pédiatrique libérale des urgences et des consultations non programmées.
- Inciter fortement à une consultation pédiatrique aux âges-clés jusqu'à l'adolescence.
- Faciliter l'exercice de la sur spécialisation pédiatrique en ville pour éviter les délais d'attente hospitaliers.
- Formaliser une étroite collaboration avec le monde hospitalier et les maternités
- Ancrer la place du pédiatre au centre de la recherche en pédiatrie ambulatoire.
- Intégrer dans la gestion des cabinets de pédiatrie des assistants médicaux pour privilégier le temps médical.
- Favoriser une meilleure répartition géographique des pédiatres

Il existe une véritable complémentarité entre le pédiatre ambulatoire, le médecin généraliste et le pédiatre hospitalier. Tout enfant doit pouvoir accéder à un pédiatre de ville chaque fois que ses parents le souhaitent ou que le suivi ou la pathologie le nécessitent. Les médecins généralistes peuvent faire appel aux pédiatres de ville pour avoir l'appui d'un spécialiste de proximité. Le pédiatre de ville est le relais naturel de la pédiatrie hospitalière dont il limite les recours pour des pathologies pouvant être traitées sans hospitalisation. Il pose l'indication avant et prolonge la prise en charge après une hospitalisation.

A propos de l'AFPA

L'AFPA est une association nationale regroupant plus de 1400 pédiatres, soit plus de 60 % des pédiatres d'exercice ambulatoire (médecine de l'enfant en dehors de l'hôpital : pédiatres libéraux et pédiatres travaillant en Protection Maternelle Infantile ou en institutions). Elle est engagée dans le Collège National De la Pédiatrie (CNDP) aux côtés de 6 autres communautés pédiatriques. Ses différentes missions visent à développer les actions de formation continue, élaborer une réflexion sur les programmes et les moyens de cette formation, promouvoir la recherche médicale dans le domaine de la Pédiatrie Ambulatoire, réaliser des actions et des programmes de pédiatrie humanitaire.

Elle sert de lien entre la pédiatrie ambulatoire (pédiatrie de ville), et les autres modes d'exercice de la pédiatrie, favorise la collaboration avec les sociétés étrangères de pédiatrie ambulatoire et représente les pédiatres de ville dans les sociétés savantes, auprès des organismes de formation continue et de recherche, et auprès des autorités administratives.

Site Internet : www.afpa.org

Contacts presse : Agence Passerelles

Isabelle Latour-Gervais/Anne Laure Guillaume - Tél. 05 56 20 66 77 – Mail : afpa@passerelles.com